

# BON DE LIVRAISON HÔPITAL

HOSPITALIERS - FABRICANTS



Club Inter Pharmaceutique

JUILLET 16



# S O M M A I R E

◆ INTRODUCTION.....	5
◆ SIGNIFICATION DU CONTENU.....	7
◆ EXEMPLE.....	12

# INTRODUCTION



## Définition du Bon de Livraison

Document récapitulatif émis par l'expéditeur.

Le bon de livraison doit :

- permettre de faire le lien administratif avec la (ou les) commande(s) qui lui a (ou ont) donné naissance.
- décrire exhaustivement dans quelle mesure cette (ou ces) commande(s) a (ou ont) été effectivement réalisée(s).

## Objectif

Cette brochure concerne la normalisation du bon de livraison. Elle est également destinée à servir de base à la mise en oeuvre d'échanges de données informatisés (EDI).

## Principes généraux

L'ordre normal des opérations relatives à l'exécution d'une commande s'accompagne de l'édition des documents suivants :

- un bon de commande.
- un récépissé de transport.
- un bon de livraison.
- une facture.

Chacun de ces documents doit rappeler LA RÉFÉRENCE COMMANDE DU CLIENT (émetteur de la commande).

Lorsqu'il s'agit de RELIQUATS, isolés ou figurant parmi les commandes, LES RÉFÉRENCES CLIENT à rappeler sont celles DES COMMANDES D'ORIGINE.

- Une commande peut être à l'origine de plusieurs bons de livraison.
- Plusieurs commandes peuvent faire l'objet d'une même expédition. Dans ce cas, chaque commande doit faire l'objet d'un bon de livraison distinct.
- Les produits doivent être regroupés par société facturante et par commande.

Lorsqu'il n'y a pas d'échanges de données informatisées "EDI", il est fortement recommandé :

- de veiller à ce que le bon de livraison soit aisément repérable et accessible sans avoir à ouvrir un contenant.
- d'éditer des folios séparés pour chaque société facturante et/ou chaque référence commande du client.

<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span>1 SOCIÉTÉ</span> <span>1.3</span> </div> <div style="margin-top: 10px;">           1.1 1.2         </div>					BON DE LIVRAISON						
					<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span>3 COMMANDE</span> <span>4 EXPÉDITION</span> </div> <div style="margin-top: 10px;">           3.1 3.2         </div>			<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span>4.1</span> <span>4.2</span> </div>			
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span>2 DESTINATAIRE</span> <span>2.2</span> </div> <div style="margin-top: 10px;">           2.1         </div>					<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span>5 EXPÉDITEUR</span> </div> <div style="margin-top: 10px;">           5.1         </div>						
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span>TRANSPORTEUR</span> </div> <div style="margin-top: 10px;">           5.2         </div>					<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span>15 POIDS TOTAL</span> </div>						
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span>ADRESSE DE RETOUR</span> </div> <div style="margin-top: 10px;">           5.3         </div>											
7	8	9	10	11	12	13			14		
Code Conditionnement	Code Unitaire	Quantités Commandées	Quantités Livrées	Mentions Spéciales	Désignation Article	Cartons standards			Cartons Détails		
					Libellé Lot Date péréemption	Nombre conditionnements	Nombre de cartons expédiés	Numéro cartons expédiés	Nombre conditionnements	Numéro carton	
		20 Total quantités commandées	21 Total quantités livrées		19 Total références articles expédiées	16 Total cartons standards			17 Total cartons détails		
					18.1				18.2		
					Total global cartons						

# SIGNIFICATION DU CONTENU

---

## 1 Société émettrice du bon de livraison

- 1 - Nom et adresse du Fabricant Distributeur, Dépositaire (société distributrice) qui a exécuté la commande (**à mettre en entête**).
- 2 - Nom de la société facturante si les deux ne sont pas identiques.
- 3 - Code d'identification : code SIRET.

## 2 Destinataire du bon de livraison

- 1 - Nom du client et adresse de livraison.
- 2 - Code d'identification :
  - Code SIRET pour les établissements de RÉPARTITION.
  - Code FINESS pour les établissements HOSPITALIERS.
  - Code FINESS pour les autres établissements.

## 3 Référence commande

- 1 - Identification de la commande.  
Il s'agit de la RÉFÉRENCE COMMANDE EMISE PAR LE **CLIENT (numéro et date de commande)**. Lors de la livraison d'un reliquat, la référence de la commande d'origine doit être rappelée.
- 2 - S'il existe des accords sur les dates prévisionnelles de livraison, le numéro de commande doit s'accompagner de la date de livraison indiquée sur la commande.

## 4 Référence expédition

- 1 - Numéro de bon de livraison.  
C'est le numéro de bon de livraison donné par LE DISTRIBUTEUR (EXPÉDITEUR).
- 2 - Date d'expédition.  
Il s'agit de la date de mise à disposition par l'expéditeur c'est-à-dire la date à partir de laquelle les produits à faire enlever par le transporteur sont prêts pour cette opération.  
Cette date d'expédition n'est pas nécessairement identique à la date d'enlèvement (date de départ physique des produits).

<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span><b>1</b> SOCIÉTÉ</span> <span>1.3</span> </div> <div style="margin-top: 10px;">           1.1 1.2         </div>					BON DE LIVRAISON					
					<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span><b>3</b> COMMANDE</span> <span><b>4</b> EXPÉDITION</span> </div> <div style="margin-top: 10px;">           3.1 3.2         </div>			<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span>4.1</span> <span>4.2</span> </div>		
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span><b>2</b> DESTINATAIRE</span> <span>2.2</span> </div> <div style="margin-top: 10px;">2.1</div>					<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span><b>5</b> EXPÉDITEUR</span> </div> <div style="margin-top: 10px;">5.1</div>					
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span>TRANSPORTEUR</span> </div> <div style="margin-top: 10px;">5.2</div>					<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span><b>15</b> POIDS TOTAL</span> </div>					
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span>ADRESSE DE RETOUR</span> </div> <div style="margin-top: 10px;">5.3</div>										
<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>			<b>14</b>	
Code Conditionnement	Code Unitaire	Quantités Commandées	Quantités Livrées	Mentions Spéciales	Désignation Article	Cartons standards			Cartons Détails	
					Libellé Lot Date péréemption	Nombre conditionnements	Nombre de cartons expédiés	Numéro cartons expédiés	Nombre conditionnements	Numéro carton
		<b>20</b>	<b>21</b>		<b>19</b>	<b>16</b>			<b>17</b>	
		Total quantités commandées	Total quantités livrées		Total références articles expédiées	Total cartons standards			Total cartons détails	
					<b>18.1</b>		<b>18.2</b>			
					Total global cartons					

## 5 Coordonnées logistiques

1 - Expéditeur :

- Il correspond à l'établissement expéditeur dans le cas des sociétés distributrices à établissements multiples.

- Prévoir dans la perspective de l'EDI le code SIRET pour l'identification de l'expéditeur.

- **Prévoir les coordonnées de la personne qui suit le dossier : nom, numéro de téléphone, numéro de télécopie.**

2 - Transporteur :

- C'est le nom du transporteur qui prend en charge l'expédition au départ.  
Ajouter éventuellement ses coordonnées téléphoniques.

- Prévoir dans la perspective de l'EDI le code SIRET pour l'identification du transporteur.

### 3 - ADRESSE DE RETOUR DES MARCHANDISES : litiges livraisons

- Elle correspond à l'adresse du laboratoire où doivent être réexpédiés les produits en cas de litige livraison.

## 6 Folios

- Utiliser le format 21 x 29,7 avec présentation "à la française" ou "à l'italienne".

- Pour la numérotation des folios, adopter de préférence la méthode 1/2, 2/2.

- A chaque expédition correspond un bon de livraison au sens strict comportant un ou plusieurs folios.

## 7 Code Conditionnement

- Code CIP attribué au conditionnement du produit.

- Autres codes normalisés.

## 8 Code unitaire

- Code UCD attribué à l'unité de distribution du produit.

- Autres codes normalisés.

## 9 Quantités commandées

- Quantités exprimées en UCD par le client sur son bon de commande.

## 10 Quantités livrées

- Exprimées en UCD et en nombre de conditionnements.

## 11 Mentions spéciales

Les mentions spéciales sont indiquées sur le bon de livraison lorsque les quantités livrées ne sont pas conformes aux quantités commandées. Elles doivent permettre un meilleur suivi des commandes. En revanche, elles n'ont pas pour objet d'en expliciter les causes.

LAR : Ligne annulée par le fournisseur : à recommander.

LEC : Ligne reste en commande, livraison ultérieure.

QMA : Quantité modifiée : - par arrondi.  
- par rectification avec l'accord du client.

SUP : Ligne supprimée par le fournisseur : ne pas recommander.

<b>1</b> SOCIÉTÉ <span style="float: right;">1.3</span> 1.1 1.2					<b>BON DE LIVRAISON</b> <span style="float: right;"><b>6</b></span>					
					<b>3</b> COMMANDE 3.1 3.2			<b>4</b> EXPÉDITION 4.1 4.2		
<b>2</b> DESTINATAIRE <span style="float: right;">2.2</span> 2.1					<b>5</b> EXPÉDITEUR 5.1					
TRANSPORTEUR 5.2					<b>15</b> POIDS TOTAL					
ADRESSE DE RETOUR 5.3										
<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>		<b>14</b>		
Code Conditionnement	Code Unitaire	Quantités Commandées	Quantités Livrées	Mentions Spéciales	Désignation Article	Cartons standards		Cartons Détails		
					Libellé Lot Date péremption	Nombre conditionnements	Nombre de cartons expédiés	Numéro carton expédiés	Nombre conditionnements	Numéro carton
		<b>20</b> Total quantités commandées	<b>21</b> Total quantités livrées		<b>19</b> Total références articles expédiées	<b>16</b> Total cartons standards		<b>17</b> Total cartons détails		
					<b>18.1</b>		<b>18.2</b>			
					Total global cartons					

## 12 Désignation article

- Libellé article.
- NUMÉRO DE LOT, DATE DE PÉREMPTION.

## 13 Cartons standards

- 1 - NOMBRE DE CONDITIONNEMENTS : nombre de conditionnements contenus dans chaque carton standard.
- 2 - NOMBRE DE CARTONS : nombre de cartons standards expédiés.
- 3 - NUMÉRO : numéros des cartons standards expédiés.

## 14 Cartons détails

1 - UNITÉS : nombre de conditionnements d'un même produit expédié hors standard (en "vrac") dans le carton détail.

2 - NUMÉRO : numéro du carton **détail** contenant les produits hors standard.

Si un même produit se trouve dans plusieurs "cartons détails", indiquer le nombre de conditionnements par carton et le numéro de chaque carton **détail**.

## 15 Poids total

Poids total de la livraison effectuée au client.

Si le bon de livraison comporte plusieurs folios, le poids total doit apparaître sur le dernier folio.

## 16 Total cartons standards

Nombre total de cartons standards compris dans la livraison.

## 17 Total cartons détails

Nombre total de cartons détails compris dans la livraison.

## 18 Total global

1 - Nombre TOTAL de cartons expédiés.

2 - Nombre de palettes expédiées le cas échéant.

## 19 Total articles

Nombre total des références articles expédiées.

## 20 Total quantités commandées

Total des quantités articles commandées.

## 21 Total quantités expédiées

Total des quantités articles expédiées.

### REMARQUES :

Pour les rubriques de 16 à 21 les totaux se font par folio, le dernier folio comportant nécessairement son total et le total de l'ensemble des folios.

# EXEMPLE



## Exemple d'un bordereau de livraison hors informations logistiques

Code Conditionnement	Code Unitaire	Quantités Commandées	Quantités Livrées	Mentions Spéciales	Désignation Article	Cartons standards			Cartons Détails	
						Nombre conditionnements	Nombre de cartons	Numéro carton	Nombre conditionnements	Numéro carton
5897456 5897456	9854123	120	0	LAR	<b>AB10A flacon de 10 ml</b>					
	9874512	55	60 50 10	OMA	<b>ARICIDENE 30 mg gélule D.U.</b> 669873 21/12/99 669877 28/02/00	5	1	50	1	109
3568793	9552634	200	100 100 0	SUP	<b>BICILCINE. 50 mg</b> 12548 30/09/98	5	1	20		
5681123 5681123	9821537	5100	5100 2500 2600		<b>CRACPILENE CPE 20 mg D.U</b> 3336658 30/05/01 3536679 30/08/01	5	10	24-33 34-43	2	109
	3558798 3558798	650	500 250 250	LEC	<b>MIRACLEGUIERI 500 mg susp</b> 442256 30/07/98 445689 30/06/01	50 50	5 5	51-55 56-60		
5525688	9854712	200	200 200		<b>VERIBON 10 mcg cpe</b> 25638 30/05/98	4	1	61		
3501756	9858712	500	300 300	LEC	<b>MISTIGRI SUSP 10 mg/ml</b> 546565 30/06/99	100	3	62-64		
		<b>Total quantités commandées</b>	<b>Total quantités livrées</b>		<b>Total références articles expédiées</b>	<b>Total cartons standards</b>			<b>Total cartons détails</b>	
		<b>6825</b>	<b>6260</b>		<b>6</b>	<b>36</b>			<b>1</b>	
<b>Total global cartons</b>						<b>37</b>				



**Club Inter Pharmaceutique**

Tour Framatome - 1, place de la Coupole - Cedex 16 - 92084 Paris La Défense